

Nos propositions d'accompagnement :

- **EXPRESS**
12 H d'accompagnement
- **ESSENTIEL**
16 H d'accompagnement
- **CONFORT**
18 H d'accompagnement
- **MEDIUM**
20 H d'accompagnement
- **PREMIUM**
22 H d'accompagnement
- **PRESTIGE**
24 H d'accompagnement

durée
maximale de 24
heures
réparties sur 2 à
5 mois

Le bilan de compétences

Pour qui et pourquoi ?

- Accessible, sans prérequis à toute personne qui souhaite effectuer un bilan de compétences
- Cette démarche permet aux salariés d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations pour définir un projet professionnel et/ou un projet de formation.
- Le bilan de compétences permet en outre d'évoluer, de se reconvertir, de favoriser une mobilité interne ou externe.
- Le bilan de compétences est la démarche qui favorise votre évolution professionnelle.

Nous :

- Stratégies est un organisme de formation avec un savoir-faire dans l'accompagnement professionnel des personnes
- Notre équipe de conseillers bilan est expérimentée dans le respect de toutes les personnes
- Les conseillers bilan sont soumis à la charte déontologique et éthique et au secret professionnel dans le cadre de leur mission.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Un référent handicap répond à toutes vos questions d'aménagement du bilan de compétences
- 05.65.43.29.95
- strategies@strategies-lrmp.fr



Financements possibles

- Via votre compte CPF *
- Via l'OPCO de votre entreprise
- Via votre délégation ANFH
- Via votre délégation CNFPT
- Via l'AIF de France Travail
- Via le financement personnel

* A partir d'avril 2024 - il sera demandé 100 euros de participation financière aux salariés sollicitant le CPF